

Objet: ALERTE SECURITE PATIENT AL-2019-37-K1910241997- Modification prescription KO

Madame, Monsieur,

Si vous utilisez le module Prescription de DxCare en version 7.7.7 et 7.7.8, nous vous remercions de trouver ci-joint une version du script à préférer à celle reçue lors du signalement de AL-2019-37 / K1910241997 dont vous avez été récemment destinataire.

Cas d'usage :

- Le médecin prescrit un médicament ou un acte pendant un certain nombres de jours .
- Par la suite, il décide de faire une modification qui porte sur les horaires, la fréquence ou la date de début - par exemple passer à une prise uniquement le soir, ou encore à une prise unique par semaine le lundi
- La prescription fille et ses activités sont correctement générées
- En revanche on constate, que contrairement à l'intention du prescripteur, les activités sur la prescription mère sont maintenues entre la date et heure de modification et la date et heure de début de la nouvelle prescription (un message d'alerte en rouge dans le bas de la fenêtre de prescription lui indique que les activités de la prescription mère sont maintenues).
- Exemple : prescription initiale de CYANOCOBALAMINE tous les jours le matin du 01/10 au 30/10 – le 14/10 le médecin décide de passer à une administration les lundi pendant 14 jours, le lundi étant le 20/10. On constate que les administrations du 15 au 19/10 sont maintenues dans le plan de soins ; ou encore prescription de Furosémide matin et soir, le médecin décide de passer à une prise le matin à partir de maintenant, or la prise de ce soir est maintenue.

Risque patient :

- Administration d'une quantité de médicaments plus importante que souhaitée
- Réalisation d'actes a des horaires ou dates non souhaités

Mesures conservatoires :

- Informer les utilisateurs du problème et demander aux médecins de ne pas modifier leur prescription pour ces cas d'usage, mais d'utiliser la fonction de duplication, en répondant « oui » à la question proposant d'annuler la prescription initiale
- Le cas échéant utiliser le C_INTER 937 qui permet d'inactiver la fonction de modification des prescriptions – ce C_INTER est disponible à partir de 777 p047
- Utiliser le script de dépistage ci-joint pour détecter les cas problématiques. Ce script doit être passé au moins 2 fois par jour, tous les jours, tant que le C_INTER n'est pas activé et/ou tant que la correction n'est pas installée en production
- Si des cas sont dépistés, après vérification auprès du prescripteur, de ses intentions, annuler les activités non souhaitées sur le plan de soins (ces activités sont celles qui sont comprises entre la date de modification de la prescription mère et la première activité de la prescription fille). Nous avons constaté que certaines de ces activités ne sont visibles que via la recherche des activités du plan de soins et pas en lecture directe du plan de soins.

Correction : en cours



Btissam AIT HAMMOU

Chargée qualité / affaires réglementaires



btissam.aithammou@dedalus.eu



+33 (0)1 75 60 91 52



+33 (0)6 65 97 17 19



22, Avenue Galilée - 92350 Le Plessis Robinson - France



+33(0)1 75 60 91 00



+33(0)1 75 60 90 15



www.dedalus-france.fr



Adoptez l'éco-attitude : n'imprimez ce message que si cela est vraiment nécessaire.

Adopt eco-attitude: print this message only if absolutely necessary.

Ce courrier électronique contient des informations pouvant être confidentielles et pouvant être protégées légalement. Il est adressé uniquement à son destinataire. L'accès à ce courrier électronique par toute autre personne n'est pas autorisé. Si vous n'êtes pas destinataire de ce courrier électronique, toute divulgation, copie ou diffusion de ce courrier est interdite et peut être illégale.

This email contains information which may be confidential and may be protected legally. It is addressed only to the recipient. Access to this email by anyone else is not allowed. If you are not the recipient of this email, any disclosure, copying or dissemination of this mail is not permitted and may be illegal.